

Séance publique du 14 mars 2005

Délibération n° 2005-2539

commission principale : finances et institutions

objet : **Individualisation d'autorisation de programme complémentaire - opération n° 0092 acquisitions-cessions foncières par annuités**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 février 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre de sa politique foncière, la communauté urbaine de Lyon permet aux acquéreurs, lors de cessions de biens importants, terrains et immeubles, de payer en annuités le montant de l'acquisition.

En 2004, le montant des recettes prévues était de 673 271,57 €. Le montant réel encaissé est de 702 954 €

Pour les années 2005 à 2008, le tableau des recettes de cessions par annuités est le suivant (en €) :

Acquéreurs	2005	2006	2007	2008
ville d'Oullins	15 140,14	15 140,14		
ville de Couzon au Mont d'Or	57 439,75	57 439,75		
ville de Lyon	232 755,88			
compte 276 340	305 335,77	72 579,89	0,00	0,00
société STEF TFE	160 096,26	160 096,26	160 096,25	
société Eiffage		1 098 376,50		
SNC Corbas Développement	1 586 868,00	669 000,00	669 000,00	669 000,00
Opac du Rhône	87 500,00	87 500,00	175 000,00	
SNC Alta Marigny	1 100 000,00		1 100 000,00	
compte 276 400	2 934 464,26	2 014 972,76	2 104 096,25	669 000,00
total	3 239 800,03	2 087 552,65	2 104 096,25	669 000,00

Ces cessions ont fait l'objet de délibérations du conseil de Communauté mais doivent faire l'objet d'une individualisation de programme.

Circuit décisionnel : le pôle finances et moyens a formulé un avis favorable sur l'autorisation de programme 0092, opérations en annuités, pour un montant de 3 239 800,03 € pour 2005 en recettes et un montant de 2 087 552,65 € en 2006 en recettes ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

L'autorisation de programme globalisée - opération n° 0092 : acquisition-cession par annuité est complétée pour un montant de 3 239 800,03 € pour 2005 en recettes et un montant de 2 087 552,65 € en 2006 en recettes.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,